

té une résolution exprimant le désir d'envoyer une délégation à Ottawa, afin de demander au gouvernement canadien sur quelle base juste et équitable pourrait reposer l'union fédérale du Canada et de Terre-Neuve. La résolution priait le gouverneur de Terre-Neuve de demander au gouvernement canadien s'il recevrait une délégation à cette fin.

Par l'intermédiaire du haut commissaire du Canada à Saint-Jean, le Gouvernement a reçu ce message du gouverneur de Terre-Neuve. Nous avons répondu que nous serons heureux de recevoir, à une date mutuellement acceptable, une délégation de la Convention nationale de Terre-Neuve. Le gouvernement canadien, avons-nous ajouté, est d'avis que les questions à étudier avec la délégation sont si complexes et si importantes pour les deux pays qu'elles nécessitent, si l'on veut, de part et d'autre, mesurer exactement la situation, un échange de renseignements détaillés et complets, ainsi qu'un examen attentif et approfondi, pour un pays comme pour l'autre, de tous les éléments en jeu.

Hier, en apprenant que le gouvernement canadien était disposé à recevoir une délégation, la Convention nationale a choisi six de ses membres, en plus de son président, pour faire partie de la délégation qui, le moment venu, se rendra à Ottawa. Le président de la Convention nationale est l'honorable F. G. Bradley, K.C. et, sauf erreur, les autres membres qui ont été désignés sont: M. T. G. W. Ashbourne; M. C. H. Ballam; le révérend L. Burry; M. G. F. Higgins, K.C.; l'honorable R. B. Job, et M. J. R. Smallwood.

La Convention nationale a également choisi une délégation qui se rendra en Angleterre afin de discuter avec le gouvernement du Royaume-Uni la question des relations financières et fiscales susceptibles d'exister à l'avenir entre le Royaume-Uni et Terre-Neuve sous l'un des divers régimes possibles de gouvernement. Cette délégation doit arriver à Londres le 29 avril. Nous croyons savoir que la Convention nationale désire que la visite de ses délégués à Ottawa ait lieu après que la convention aura reçu les réponses aux demandes de renseignements qu'elle se propose d'adresser au gouvernement du Royaume-Uni. Nous nous attendons donc que nos pourparlers avec la délégation de la Convention nationale aient lieu à une date mutuellement convenable, après les entretiens qui doivent avoir lieu à Londres.

Le Gouvernement a confiance que l'amitié et l'esprit de collaboration qui ont marqué nos relations avec Terre-Neuve assureront une base solide à nos entretiens avec la délégation choisie par la Convention nationale. Je suis sûr que la délégation sera chaleureusement

[Le très hon. M. St-Laurent.]

accueillie à Ottawa. Je m'efforcerais, à l'occasion, de tenir la Chambre au courant des événements.

[Plus tard]

AVIS DE MOTION RETIRÉ

A l'appel de l'ordre du jour.

M. L. E. BAKER (Shelburne-Yarmouth-Clare): Monsieur l'Orateur, le *Feuilleton* de ce jour renferme sous le n° 24, au chapitre des avis de motions, la motion suivante inscrite à mon nom:

La Chambre est d'avis que, si l'Assemblée constituante de Terre-Neuve désire entamer des pourparlers avec le gouvernement du Canada sur les conditions auxquelles Terre-Neuve pourrait s'unir à la Confédération, le Gouvernement devrait en venir immédiatement à des pourparlers en vue de rechercher les conditions auxquelles Terre-Neuve pourrait entrer dans la Confédération.

J'ai écouté avec plaisir la déclaration du Secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures et, comme elle vise tous les points de ma motion je demande la permission de retirer celle-ci. J'estime que, en fin de compte, cette union serait dans l'intérêt stratégique, économique et politique des deux pays.

M. GRAYDON: C'est là un discours. On m'a traité, hier, d'une toute autre façon.

(La motion est retirée.)

LOI SUR LA CORPORATION COMMERCIALE CANADIENNE

ACHATS POUR LE MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE

Le très hon. J. L. ILSLEY (au nom du ministre du Commerce) propose la première lecture du bill n° 134 (émanant du Sénat) modifiant la loi sur la corporation commerciale canadienne.

(La motion est adoptée et le bill est lu pour la 1re fois.)

BILLS D'INTÉRÊT PRIVÉ

PREMIÈRE LECTURE—BILLS DU SÉNAT

Bill n° 135, intitulé: "Loi pour faire droit à Violet Olive Magdalene Allchin Clark".—M. *Maybank*.

Bill n° 136, intitulé: "Loi pour faire droit à Victor Reid Murray".—M. *Maybank*.

Bill n° 137, intitulé: "Loi pour faire droit à Agnes Jane Irwin Everitt Dixon".—M. *Maybank*.

Bill n° 138, intitulé: "Loi pour faire droit à Peter Samuel Rosen".—M. *Maybank*.

Bill n° 139, intitulé: "Loi pour faire droit à Rose Waselevsky Balakirsky".—M. *Maybank*.